

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2023

Après 2 années marquées par la crise sanitaire et des assemblées générales en visioconférence, l'assemblée générale de la Société préhistorique française s'est de nouveau tenue en présentiel au Muséum d'Histoire naturelle, le samedi 21 janvier 2023, sous la présidence de Jean-Denis Vigne. Après une allocution du président, le rapport moral et d'activités, présenté par Caroline Hamon et Sylvain Ducasse, et le rapport financier, présenté par Daniel Mordant et Jean-Marc Petillon, ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été suivis par un bilan du *Bulletin* préparé par Quentin Chambon, Ludovic Mevel, Nicolas Naudinot et Catherine Dupont, et un bilan de notre présence sur Internet préparé par Dominique Commelin. Les résultats des votes pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration sont présentés à la fin du rapport moral.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Lors de la précédente assemblée générale, le 29 janvier 2022, nous regrettons d'avoir été contraints, une fois de plus et toujours en raison de la pandémie, de nous réunir par visio-conférence. Il faut donc en premier lieu se réjouir que la présente assemblée générale puisse se faire en présentiel, même si le conflit social consécutif au projet de réforme des retraites a empêché beaucoup d'entre nous de se déplacer jusqu'au Jardin des Plantes.

Élu président lors du Conseil d'administration qui a suivi notre dernière assemblée générale, il y a presque un an, c'est donc la première fois que je me présente devant vous à ce titre. Avant de souligner quelques points marquants de la vie de notre association durant l'année 2022, comme il est d'usage de le faire chaque année, je commencerai donc par quelques mots de remerciements et de prospective.

En premier lieu, je remercie le Conseil d'administration qui m'a élu à cette fonction. Je remercie aussi Claire Manen qui m'y a précédé et, sans nous quitter complètement, a laissé à son départ une Société préhistorique française en très bonne santé, fruit de son investissement durable, dynamique et sans faille, à la présidence d'un Conseil d'administration non moins investi et efficace.

Avec l'honneur que représente la présidence d'une association séculaire, c'est ce qui fait que cet enga-

gement se présente pour moi comme un lourd mais enthousiasmant défi. Je le relève avec la conviction et les valeurs que m'ont insufflé mes quinze premières années de pratique de l'archéologie en tant qu'amateur, mon adhésion sans faille à la SPF depuis 50 ans, ma pratique de terrain et de laboratoire et l'expérience des responsabilités académiques que j'ai assurées tout au long de ma carrière.

Le projet de présidence que j'ai présenté au Conseil d'administration l'an passé comporte quatre lignes de force. Il vise à renforcer l'esprit associatif, notamment en lui adjoignant une dimension participative ; à consolider son rôle national et international d'animation scientifique, notamment en ce qui concerne les Séances et les CPF ; à accroître encore la qualité et le rayonnement des éditions, dont le *Bulletin* constitue le socle ; et à veiller au patrimoine dont la SPF est en charge, en cherchant à mieux le valoriser. Je soulignais en parallèle trois points de vigilance, en premier lieu les équilibres budgétaires, solides pour l'instant grâce à une gestion rigoureuse mais fragiles sur le long terme en raison de l'érosion des abonnements et de la montée (heureuse néanmoins) de la publication en libre accès. Lutter contre l'effritement du nombre d'adhérents c'est entre autres faire évoluer le modèle associatif pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens. Les deux autres points de vigilance consistent à offrir aux personnels travaillant pour la SPF les meilleures conditions possibles de leur exercice professionnel et à nourrir et accroître nos partenariats régionaux, nationaux et internationaux.

Je me réjouis que le bilan de l'année 2022, qui va vous être présenté en détail par les différents membres du Bureau, réponde très largement aux orientations et points de vigilance que je viens d'évoquer.

Concernant l'élargissement de notre action au domaine participatif, les réflexions menées avec le Bureau et le Conseil d'administration ont permis d'engager un dialogue très encourageant avec différents services du Ministère de la Culture, notamment la Sous-Direction à l'archéologie, et de programmer deux premières actions. La première consiste à organiser pour 2024 une Séance de la SPF réunissant de nombreux acteurs de l'archéologie participative en France et visant à leur permettre d'échanger leurs expériences et leurs idées, à rendre visibles les nombreuses initiatives en cours ou en gestation, et à aider nos institutions à promouvoir l'archéologie participative et à l'intégrer dans leurs stratégies. Cette action répond aussi à notre préoccupation de consolider le rôle national

de la SPF et à développer ses partenariats. La seconde action vise à construire, avec différents partenaires scientifiques et techniques, un projet de valorisation participative de nos collections de quelques 964 plaques de verre photographiques. La recherche de partenariats et de financements est en bonne voie.

En ce qui concerne l'animation scientifique, l'année 2022 aura encore été très riche avec l'organisation de trois Séances (une de plus qu'en 2021, qui fut en outre l'année du CPF) faisant la part belle aux industries lithiques, auxquelles deux d'entre elles étaient consacrées, mais aussi à l'histoire des sciences (et de notre association) avec la Séance organisée à l'occasion du centenaire de la disparition du Président fondateur de la SPF, Émile Rivière. Que toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans l'organisation et l'animation scientifique de ses Séances trouvent ici l'expression de la gratitude de notre association.

Ces trois Séances viendront alimenter l'action très soutenue de la SPF dans le domaine de l'édition scientifique. L'année 2022 a vu la parution de deux mémoires portant sur le Néolithique, la mise en ligne du volume de la Séance consacrée aux céramiques imprimées de Méditerranée occidentale. Elle a permis la mise en place d'une nouvelle organisation du système d'édition des Séances, visant à plus d'efficacité et de réactivité. Merci à notre précieuse secrétaire-comptable, Cécile Tardif, et à Olivier Lemerrier, de s'être mobilisés pour piloter, chacun à leur niveau, cette nouvelle organisation, à Claire Manen qui a été à l'origine de ce toilettage bienvenu et à Claire Letourneux qui a accepté de superviser la réalisation sur prestation. Pas moins de quatre volumes des Séances à paraître en 2023 sont en cours de traitement dans ce nouveau cadre, et cela en parallèle de la publication du CPF de Toulouse. Il faut par ailleurs souligner la qualité des articles parus dans nos quatre numéros 2022 du *Bulletin*. Ces contributions sont en moyenne de plus en plus longues, ce qui conforte le positionnement éditorial du *BSPF*, et renforce son utilité auprès de nos communautés. Il faut cependant se soucier du flux de soumissions, qui reste faible et pourrait s'accroître substantiellement si tout un chacun pensait plus souvent à en faire la promotion. La partie du *Bulletin* consacrée aux actualités, aux comptes rendus et à la vie de l'association a continué de gagner en dynamisme en 2022, notamment grâce à Catherine Dupont et Nicolas Naudinot. Ici encore, je souhaite leur témoigner la reconnaissance de la SPF ainsi qu'à Quentin Chambon, secrétaire de rédaction pour le *BSPF*, à Ludovic Mevel et au Comité éditorial du *BSPF* et à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour ces éditions. Je n'oublie pas les institutions qui les soutiennent financièrement, le CNRS, la Sous-Direction à l'Archéologie du Ministère de la Culture et le Comité national du livre.

Au nombre des réalisations de 2022, il faut aussi porter la rénovation de l'équipement informatique du siège de la SPF, rue Saint-Ambroise.

Je terminerai mon intervention en remerciant tous les membres du Bureau pour leur investissement, leur efficacité, leur bienveillance et leur réactivité. C'est un grand plaisir pour moi de travailler avec eux. Je souhaite remer-

cier aussi les membres du Conseil d'Administration, dont l'investissement est également appréciable et qui ont tous à cœur de prendre en charge une part du travail qui fait le dynamisme de notre association. Merci à ceux du tiers sortant qui présentent à nouveau leur candidature à l'occasion de cette assemblée générale.

Ce n'est malheureusement pas le cas de Dominique Commelin, qui quitte le conseil, mais après pas moins de 12 années d'un remarquable investissement. Depuis 2012, elle a assuré avec une efficacité et une compétence remarquées de tous un nombre croissant d'activités au service de l'échange et de la communication : alimentation du site web, aux rubriques « Actualités », « Séances » et, avec Cécile Tardif, « Bulletin » ; mise en place et réalisation de la *Lettre d'information* mensuelle de la SPF, désormais célèbre et distribuée en mai 2022, par exemple, à plus de 2 300 comptes ; suivi des échanges d'ouvrages, avec Cécile Tardif ; alimentation de la base Zotero à partir, entre autres, du dépouillement des éditions de la SPF ; administration des comptes Twitter et Academia, très suivis. Elle nous en dira plus dans quelques instants, mais dès à présent, je souhaite en notre nom à tous, lui témoigner notre admiration et notre profonde reconnaissance. Il va être bien difficile de lui trouver une remplaçante ou un remplaçant.

Il me reste à vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année 2023.

RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS

Chers collègues et chers amis,

L'année 2022 a été marquée par un retour à la quasi-normale dans les activités de la SPF, et une transition avec une équipe renouvelée au sein notamment du bureau. Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à Cécile Tardif et Quentin Chambon pour leur total engagement pour maintenir à flots le fonctionnement de la SPF, ainsi que tous les membres du conseil d'administration pour le temps et l'énergie consacrée aux multiples activités qui font tout le dynamisme de l'association.

Adhérents, abonnés et envoi du *Bulletin*

Commençons, comme c'est la tradition, par une présentation du baromètre associatif que constituent les chiffres des abonnements au *Bulletin* et des adhésions à la Société (tabl. 1). Ils s'inscrivent dans la tendance immuable de ces dernières années, avec cette année 3,5 % d'abonnés en moins, tandis que le nombre d'adhérents simples reste à peu près stable (tabl. 2).

Le *Bulletin* fut imprimé à 725 exemplaires, dont 612 ont été envoyés, soit 90 envois gratuits et 522 abonnés payants (tabl. 3). S'y ajoutent 132 abonnements exclusivement numériques. Les abonnements payants se répartissent en quatre catégories, selon des proportions stables d'une année sur l'autre : en 2022, 59 % de personnes

	Personnes physiques						Personnes morales		Total
	Nouveaux ab ^t	AS deviennent ab ^t	Démissions	Décès	Ab ^t deviennent AS	Suspendus pour non-paiement	Nouveaux ab ^t	Démissions, suppressions	
France	28	6	-11	0	-6	-34	2	-12	-27
Zone euro	1	0	-1	0	0	0	4	-6	-2
Hors zone euro	2	1	-1	-1	0	-1	3	-4	-1
Total	31	7	-13	-1	-6	-35	9	-22	-30
Total général	-17						-13		

Tabl. 1 – Évolution des abonnés de 2021 à 2022. ab^t : abonnements ; AS : adhérents simples.

	Nouveaux AS	Ab. deviennent AS	AS deviennent Ab.	Démission	Suspendus pour non-paiement	Total
France	9	7	-6	0	-3	7
Zone euro	0	0	0	0	-1	-1
Hors zone euro	0	0	-1	0	0	-1
Total	9	7	-7	0	-4	5

Tabl. 2 – Évolution des adhérents simples de 2021 (51 personnes) à 2022 (56 personnes). ab^t : abonnés ; AS : adhérents simples.

	PAYANTS			GRATUITS					
	Personnes physiques		P. morales	Personnes physiques		Personnes morales			
	Membres à vie	Abonnés (papier + numérique)	Abonnés (papier)	Initiative SPF et hommage	Présidents d'honneur	Échanges	Initiative SPF et hommage	CNRS	Culture
France	11	263 + 113	98	1	5	2	7	2	27
Zone euro	2	26 + 8	55	0	0	20	1	1	3
Hors zone euro	1	18 + 11	48	1	0	18	0 + 3	2	0
Total	14	307 + 132	201	2	5	40	8 + 3	5	30
Total général	654			93					

Tabl. 3 – Répartition des abonnements au *Bulletin* en 2022, pour 612 envois et 132 abonnements exclusivement numériques. Lorsque deux nombres figurent dans la même case, le nombre de gauche est celui des abonnés ayant choisi la formule « papier et numérique », le nombre de droite celui des abonnements exclusivement numériques.

physiques résidant en France, 10 % de personnes physiques résidant à l'étranger, 15 % de personnes morales françaises et 16 % de personnes morales étrangères.

Du côté des personnes physiques abonnées au *Bulletin*, l'évolution relevée ces dernières années s'est globalement poursuivie – voire accentuée – en 2022 : depuis 2019, c'est-à-dire en trois ans, le nombre de personnes abonnées à l'édition papier a diminué de 10,6 %. En augmentation constante depuis 2017, le nombre de personnes abonnées exclusivement à l'édition numérique montre en revanche une baisse de 5 % (N=7 abonnés en moins). S'il reste à ce stade délicat d'interpréter ce chiffre (amorce d'un phénomène de baisse durable ? contrecoup d'une année 2021 particulièrement faste ?), notons qu'il s'inscrit dans une tendance relativement stable depuis 2018 (N=130 abonnés contre 132 en 2022) et ne remet pas en cause l'équilibre entre abonnements papier et abonnement numérique installé depuis 2021 (71 % / 29 %). Il faudra quoi qu'il en soit se montrer vigilants sur ce point compte tenu de l'impact possible de certaines des évolutions récentes de

notre offre de consultation (cf. *infra* : mise en ligne des manuscrits auteurs sur HAL, et ce sans embargo).

Déjà signalée l'an dernier, l'érosion rapide de nos abonnements institutionnels (*i.e.* personnes morales) constatée depuis 2021 est extrêmement préoccupante. Bien que ce chiffre, comme nous le rappelions l'an dernier, a toujours eu tendance à baisser plus lentement que celui des personnes physiques, le rapport s'est inversé depuis 2020 : au total, en trois ans, le *BSPF* a perdu près de 14 % de ses abonnés institutionnels (22,4 % depuis 2017), ce qui représente une perte d'autant plus importante que le tarif de ces abonnements est plus élevé que ceux des personnes physiques, entraînant un manque à gagner significatif. Si le désengagement de certaines bibliothèques et laboratoires pouvait en partie être attribué aux conséquences de la désorganisation liée aux différents confinements de 2020 et 2021, il semble que ses causes soient malheureusement bien plus structurelles (et probablement accentuées et accélérées par la crise de la Covid). L'évolution profonde des pratiques de mise en accès et de consultation

des articles scientifiques – au profit des ressources numériques – ainsi que les fortes contraintes pesant sur l’emploi des personnels d’appuis à la recherche – impactant certains centres de documentation (postes non renouvelés) – sont sans doute à l’origine de cette tendance fort regrettable. Quoi qu’il en soit, et comme nous le rappelions l’an dernier, c’est aussi à chacun d’entre nous d’agir pour tenter de contenir cette tendance : abonnez, réabonnez votre bibliothèque, votre laboratoire, votre association !

Ceci étant dit, il est important de rappeler que ces évolutions ne traduisent pas un désintérêt de la communauté pour les productions scientifiques de la SPF, puisque celles-ci sont toujours plus vues et lues en ligne, comme le rapport de Dominique Commelin vous le montrera tout à l’heure.

Évolution du *Bulletin*

Après la concrétisation, en 2021, des chantiers liés à la mise en place des données supplémentaires en ligne (via la plateforme Nakala de la TGIR Huma-Num) et à l’inauguration du retour de la rubrique « Débats » au sein du *Bulletin*, l’année 2022 a été notamment consacrée à la poursuite des réflexions sur la place de la SPF dans le mouvement pour la science ouverte. Déjà largement impliquée dans ce processus à travers : 1) la mise à disposition gratuite de l’ensemble du contenu des séances (https://www.prehistoire.org/515_p_46802/seances-de-la-spf-supplements-au-bspf.html) et de la seconde partie du *Bulletin* puis, plus récemment, 2) la publication en ligne et en libre accès des actes du CPF de Toulouse (mise en ligne prévue pour la fin 2023 ; cf. *infra*), la SPF a fait en 2022 un pas décisif vers une diffusion intégrale du contenu de la première partie du *BSPF*. En effet, suite au dialogue constructif mené l’an dernier avec Lionel Maurel, directeur adjoint scientifique en charge de ces questions à l’InSHS, nous avons acté la mise en ligne des manuscrits auteurs, dès leur acceptation, via la plateforme HAL ; ce processus est en cours pour la période 2021-2022, étant entendu qu’une fois la barrière mobile de deux ans passée, chaque fichier sera automatiquement remplacé par la version maquettée de l’article. Cette solution, préférée à la suppression de notre barrière mobile, permet de répondre aux exigences de l’Open Science tout en limitant l’impact de cette ouverture sur notre modèle économique. Les effets de cette stratégie sur les abonnements, certainement bien plus limités qu’en cas de suppression de la barrière mobile, devront néanmoins être observés avec précision dans les mois qui viennent au regard de la situation décrite plus haut.

Enfin, et conformément à la politique décidée début 2017 (augmentation modérée du tarif de l’abonnement tous les deux ans), rappelons que l’année 2023 ne verra aucune hausse tarifaire, mais qu’une augmentation de cinq euros sera effective pour le volume 2024. Des discussions devront quoi qu’il en soit être engagées rapidement pour évaluer l’efficacité du taux d’augmentation appliqué jusqu’ici face à l’évolution récente des statistiques d’adhésion/abonnement.

Mémoires et suppléments au *Bulletin*

Notre collection de suppléments au *BSPF* s’est enrichie en 2022 d’un nouveau titre, bilingue. Il s’agit des actes de la 18^e Séance de la Société préhistorique française de Nice « Céramiques imprimées de Méditerranée occidentale (VI^e millénaire AEC) : données, approches et enjeux nouveaux », qui s’est tenue les 18-20 mars 2019, et publiés sous la direction de Didier Binder et Claire Manen. Ils présentent en onze contributions et près de 400 pages, les résultats du programme ANR CIMO. Après plus de dix ans d’existence, le succès de ces Séances ne se dément pas, et nous restons tout à la fois attachés et vigilants à maintenir la mise à disposition gratuite de ces publications en téléchargement sur notre site internet. Effet collatéral de la crise sanitaire, la publication de plusieurs autres Séances en ligne a été retardée, mais nous espérons un retour à la normal quant au rythme de leur parution dès 2023. Pas moins de quatre Séances sont ainsi en cours de préparation pour publication, grâce aux efforts conjugués des organisateurs de ces Séances, ainsi que de Claire Manen et Olivier Lemerrier pour le CA de la SPF, que nous tenons à remercier.

La collection « Mémoires » s’est enrichie de 2 nouveaux ouvrages en 2022 : le mémoire 69, *Des dernières sociétés néolithiques aux premières sociétés métallurgiques Productions lithiques du quart nord-ouest de la France (III^e-II^e millénaires avant notre ère)*, par Lolita Rousseau, et le mémoire 70, *De la mer à la montagne, premiers systèmes d’élevage et paysage végétal de part et d’autre des Alpes méridionales. La fin de la Préhistoire (6500-2000 av. n. è.) : approche anthracologique*, de Janet Battentier. L’aboutissement de ces projets de publication est un réel motif de satisfaction pour la SPF, il est le résultat des efforts conjugués des auteurs, des relecteurs et des responsables au sein du Conseil d’administration Arnaud Blin et Martin Sauvage, que nous remercions pour leur implication. Un prochain mémoire est annoncé pour 2023, celui de Marie Philippe intitulé *Façonner la terre. Traditions techniques des potiers dans la vallée du Rhin supérieur (X^e-VIII^e siècle av. J.-C.)*.

La publication du 29^e Congrès préhistorique de France qui s’est tenu à Toulouse du 31 mai au 4 juin 2021 est en cours d’achèvement, pour une parution des articles en ligne au fil de l’eau dès 2023, et une impression numérique à la demande sur souscription des actes sous format papier en 2024. Cette publication rassemblera quatre volumes de ± 400 à 600 p. soit un total estimé à 1600-2400 p.

Événements

L’année 2022 a vu le retour à des rencontres scientifiques en présentiel, pour la plus grande satisfaction des organisateurs et des participants, ce format facilitant des échanges nourris et de qualité.

Pas moins de trois Séances ont été organisées à l’automne de cette année.

Une première séance les 27 et 28 octobre a réuni une cinquantaine de participants au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye sur les systèmes techniques lithiques mésolithiques, elle était organisée par Ludovic Mevel, Sylvain Griselin, Bénédicte Souffi, Colas Guéret, Alexandre Deseine et Hans Vandendriessche.

Une seconde séance les 15 et 16 novembre était consacrée à la pétroarchéologie, plus exactement à dresser le bilan des PCR « Réseau de lithothèques » et du GDR « Silex ». Organisée au Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon, par Pierre Allard, Raphaël Angevin, Didier Binder, Françoise Bostyn, Céline Bressy-Leandri, Jean-Philippe Collin, Vincent Delvigne, Paul Fernandes, Jérémy Garniaux, Harold Lethrosne, Ludovic Mevel, Maurice Piboule, Jean-Paul Raynal, Stéphane Renault, Antonin Tomasso, Christophe Tufféry et Erwan Vaissié, elle a permis de rassembler vingt-sept contributions pour dresser un bilan de quinze ans d'approche dynamique des silicites en Préhistoire.

Une troisième Séance s'est tenue au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye autour du centenaire d'un préhistorien : Émile Rivière (1835-1922), également premier président et co-fondateur en 1904 de la Société préhistorique de France. Cette journée organisée par Hélène Djema et Émilie Lesvignes a permis de rassembler seize communications autour de l'apport de cet archéologue à l'histoire des recherches en Préhistoire.

Une nouvelles Séance est prévue en 2023 sur le thème « De la mine à l'objet - Dialogues archéométallurgiques entre Orient et Occident (III^e-I^{er} millénaires av. n.è.) » les 23 et 24 novembre 2023 au Musée d'archéologie nationale de Saint Germain-en-Laye, et deux autres se profilent pour 2024. Preuve, s'il en était besoin, du succès de ces formats de rencontres scientifiques qui perpétue une longue tradition au sein de la SPF !

Élections

Le vote pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration s'est déroulé durant l'assemblée générale et par correspondance. Les résultats, dépouillés le 21 janvier 2023 à Paris par Jean-Marc Pétilion, sont les suivants :

Votants : 65 ; exprimés : 64 (dont 1 vote nul)
 M. Arnaud BLIN : 64 voix
 Mme Catherine DUPONT : 64 voix
 Mme Caroline HAMON : 64 voix
 M. Olivier LEMERCIER : 64 voix
 M. Ludovic MEVEL : 64 voix
 M. Vincent MOURRE : 63 voix
 Mme Aurélie SALAVERT : 64 voix

Nous rappelons aux sociétaires qu'il est nécessaire d'indiquer leur nom sur l'enveloppe extérieure d'envoi de leur bulletin pour que leur vote puisse être pris en compte.

Sont élus au conseil d'administration de la SPF : mesdames et messieurs Blin, Dupont, Hamon, Lemerrier, Mevel, Mourre, Salavert.

La composition du bureau est annoncée dans les premières pages du *Bulletin*.

Le secrétariat général,
 Caroline HAMON et Sylvain DUCASSE

BILAN FINANCIER 2022

Résultats 2022

Les comptes de l'exercice 2022 (du 01-12-2021 au 30-11-2022) ont été établis par notre secrétaire-comptable selon les procédures de la comptabilité d'engagement et vérifiés par le cabinet d'expert-comptable, Plurriel-Consultants, ce qui nous dispense de les soumettre à deux censeurs. Les documents comptables réglementaires sont disponibles et consultables sur demande. Pour plus de lisibilité, la présentation traditionnellement adoptée pour l'exposé des résultats est axée sur les actions conduites par l'association, réparties en quatre chapitres A-D, reproduite à l'identique chaque année pour faciliter les comparaisons.

Les comptes 2022 révèlent un résultat, hors régulation des stocks d'ouvrages¹, de **+9 337,74 €** (5 % des produits), soit un total des produits de **181 866,11 €** contre un total des charges de **172 528,37 €**. On notera, cette année, un montant total d'engagements restant à réaliser de 63 298 €. La prise en compte de la valorisation de nos stocks en fin d'exercice, soit +76,13 €, vient en déduction des charges ainsi portées à **172 452,24 €**, pour un résultat comptable (excédent) de **+9 413,87 €**. La présentation analytique de ces comptes est conçue selon les quatre chapitres : A, gestion de la SPF ; B, comptes du *BSPF* (Bulletin trimestriel et Supplément en ligne) ; C, compte des Éditions non périodiques ; D, compte des Événements (Congrès préhistorique de France). Les frais de personnel, s'élevant à 35 592,51 €, sont logiquement et intégralement imputés au chapitre du *BSPF*, expression directe de l'association, auquel sont abonnés la quasi-totalité des adhérents. La valorisation de la mise à disposition de notre secrétaire de rédaction/éditeur par le CNRS est estimée à 30 000 €, ce qui porte nos charges à **202 452,24 €** et nos produits à **211 866,11 €**.

Chapitre A : gestion de la Société préhistorique française, avec des produits de **15 216,96 €** (8,4 % des produits totaux) dont 14 820 € de cotisations, 355 € de dons ; des charges de **14 615,35 €** (8,5 % des charges totales), dont frais de fonctionnement, petits travaux et

¹ Pour les questions liées à la valorisation des stocks, nous renvoyons le lecteur à l'annexe initiale publiée à la suite du Bilan financier de 2016 dans le n° 2017-1 (p. 192-193). À partir de l'exercice 2019 sont exclus de la valorisation les exemplaires gratuits que l'association remet aux auteurs, aux financeurs et consacre au service de presse et diffusion. De même il est maintenant tenu compte des potentialités de vente au fil des années pour les titres récents. Ces mesures de régulation, établies en relation avec notre expert-comptable, restituent une valorisation plus réaliste de nos stocks, conforme à l'activité de l'association.

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Comptes de l'exercice 2022 (01/12/2021 au 30/11/2022)

A. Gestion

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	12 900,00	Optimisation de la gestion	–
Cotisation étranger	1 920,00	Entretien et maintenance	535,83
Dons	355,00	Hébergement nom de domaine	57,46
Résultat financier	40,96	Maintenance du site web	1 538,88
Produits exceptionnels	1,00	Paiement en ligne	291,12
		Fournitures de bureau	637,56
		Équipement informatique et logiciels	2 319,21
		Télécom + ADSL	409,71
		Expert-comptable honoraires	2 064,00
		Charges de copropriété	1 534,78
		Assurance	473,25
		Frais financiers	895,67
		Impôts, taxes et participation	551,00
		Missions et déplacements	311,89
		Organisation de réunions	914,39
		EDF GDF	827,34
		Eau	26,58
		Divers / petits travaux	743,73
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	482,95
Total recettes 2022	15 216,96	Total dépenses 2022	14 615,35
		Résultat comptable (excédentaire)	601,61
TOTAL	15 216,96	TOTAL	15 216,96

charges immobilières pour 6 984,03 €, frais du site web et informatique pour 3 858,09 € (26,4 %), expert pour 2 064 € (14,1 %), missions et frais de réunions (séances) pour 1 226,28 € (8,4 %), dotation aux amortissements sur immobilisations pour 482,95 € (3,3 %), soit un bénéfice de **+601,61 €** ;

Chapitre B : compte du *Bulletin* (*Bulletin* trimestriel et Supplément en ligne/séances SPF), enregistrant un bénéfice de **+7 459,79 €**, pour un montant des produits de **97 066,86 €** (53,4 % des produits totaux), dont subventions d'un total de 26 540 € (27,3 %), abonnements de 55 965 € (57,6 %), revenus éditoriaux de 7 506,76 € (7,7 %), divers dont reprise 7 055 € (7,2 %) et des charges de **89 607,07 €** (52 % des charges totales), dont frais d'impression du *Bulletin* trimestriel de 30 305,81 € (33,8 %), routage de 5 737,67 € (6,4 %), honoraires de mise au point des manuscrits 6 550 € (7,3 %) et 10 500 € (11,7 %) restant à réaliser, frais de personnel de 35 592,51 € (39,7 %) ;

Chapitre C : compte des publications non périodiques, enregistrant un bénéfice de **+1 276,34 €**, avec des produits de **40 782,29 €** (22,3 % des produits totaux) dont ventes pour 7 492 € (18,4 %), subventions reçues pour 21 250 € (52,1 %), et des charges de **39 505,95 €** (23 % des charges totales), dont frais d'impression pour 8 914,75 € (22,5 %), honoraires de mise au point et mise en page des manuscrits pour 13 101,03 € (33,2 %), ainsi qu'un engagement restant à réaliser pour l'édition des Mémoires 71 et 72 de 15 108 € (38,2 %). Les frais postaux, soit 2 295 €, ne sont récupérés (port) qu'à hauteur de 1 677,13 €.

Chapitre D : événements. Rappel : les frais d'organisation du CPF de Toulouse 2021 ont été pris en charge par les structures organisatrices. La constitution et le traitement du manuscrit des *Actes* sont en cours. Un montant de 28 800 € reste à engager, dont 20 000 € issus de la subvention de la SDA et un reliquat de 8 800 € sur les aides déjà reçues.

Comparaison avec les années antérieures

Le résultat bénéficiaire de nos comptes se confirme d'année en année, bientôt depuis une décennie (depuis 2013) : sans être aussi élevé qu'en 2020 (+27 394 €), celui de cette année 2022 s'établit encore à un bon niveau soit +9 337,74 € (5,1 % des produits), très légèrement supérieur à celui de l'an dernier soit 9 015,93 € (toutefois ramené à 7 440 € avec la dévalorisation des stocks). C'est, globalement, un résultat équilibré qui, cependant, ne doit pas masquer des difficultés à réaliser les programmes prévus comme en témoigne le montant très élevé des engagements restant à réaliser cette année dans les trois chapitres concernés par l'édition, d'un total de 63 298 € soit 36,7 % des charges (contre 16 350 € en 2021). Si cette situation gonfle le montant des charges annuelles (les charges « effectives » des actions réalisées en 2022 s'élèvent à seulement 118 044 € en réalité), il y a bien lieu de noter que ces actions restant à réaliser sont dûment provisionnées. On ne peut donc dire que notre équilibre financier soit menacé mais, par contre, l'allongement des délais et donc le retard de commercialisation pèsent sur les performances de vente (et de diffusion), ce

COMPTES DES PUBLICATIONS

Comptes de l'exercice 2022 (01/12/2021 au 30/11/2022)

B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	31 065,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i>)	30 305,81
Abonnement numérique France	3 340,00	Impression (Séances)	–
Abonnement étranger	21 020,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	35 592,51
Abonnement numérique étranger	540,00	Routage	5 737,67
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	317,00	Honoraires relecture et mise au point manuscrits	6 550,00
Ventes <i>Bulletin</i> numérique France et étranger	120,00	Pertes charges financières	–
Port	68,00	Frais d'expédition	921,08
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00	Divers	–
Publicité et encartage	–	Engagement à réaliser (éditions séances)	10 500,00
Redevance CFC	274,34	Pertes sur créances irrécouvrables	–
Redevance JSTOR	7 232,42		
Subvention CNL	3 540,10		
Subvention SDA séances en ligne	6 000,00		
Subvention SDA séances en ligne	4 500,00		
Reprise sur fonds dédiés 2022	6 550,00		
Total recettes 2022	97 066,86	Total dépenses 2022	89 607,07
		Résultat comptable (excédentaire)	7 459,79
TOTAL	97 066,86	TOTAL	97 066,86

C. Éditions des non-périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France et étranger	7 492,00	Impression	8 914,75
Port	1 677,13	Honoraires mise au point manuscrits	13 101,03
Subventions	21 250,00	Frais postaux	2 295,65
Reprise sur fonds dédiés	10 350,00	Transport	86,52
Redevance CFC	13,16	Divers	–
		Engagement à réaliser (édition M71-72)	15 108,00
Total recettes 2022	40 782,29	Total dépenses 2022	39 505,95
		Résultat comptable (excédentaire)	1 276,34
TOTAL	40 782,29	TOTAL	40 782,29

D. Événements

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Subvention SDA	20 000,00	Engagements à réaliser	28 800,00
Autres subventions	8 800,00		
Total recettes 2022	28 800,00	Total dépenses 2022	28 800,00
		Résultat comptable	–
TOTAL	28 800,00	TOTAL	28 800,00

qui est regrettable en terme d'économie et d'image. C'est évidemment l'occasion de souligner, *a contrario*, la belle performance éditoriale de notre bulletin, avec ses quatre numéros trimestriels (et ponctuels), qui constitue le « fer de lance » de la SPF et alimente ainsi plus de la moitié de notre budget global avec un niveau très modique de subvention (soit environ 25 % de ses recettes, passant à environ 45 % si l'on intègre l'aide en personnel du CNRS). Rappelons que l'édition des mémoires est, elle, portée par un subventionnement à hauteur d'environ 70 % de son coût de réalisation.

Le résultat 2022, 181 866 € de produits marque un net écart avec la prévision présentée à la dernière AG, soit

256 140 €. Je rappelle que nous avons présenté à cette occasion un budget global de l'édition du CPF de Toulouse (soit 92 500 €), afin de solliciter la subvention de la SDA pour la totalité de l'édition (mise en ligne en accès libre et édition papier à la demande). L'intention était de déposer cette demande au plus tôt afin de lancer la préparation du manuscrit et sa mise en ligne dès 2022. L'effort financier demandé par la SPF, soit 40 000 € dûment justifiés sur la base des tarifs en cours pour quelque 2 000 pages, n'a pas été suivi par le SPDR. Une subvention de 20 000 € a été octroyée (soit 50 % de la demande), sans observation formulée ni prescription. Ce montant, d'après les prestations en cours, va couvrir les frais de

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Prévision budgétaire de l'exercice 2023

A. Gestion

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	12 500,00	Entretien et maintenance	700,00
Cotisation étranger	1 800,00	Hébergement nom de domaine	60,00
Dons	350,00	Refonte site web/développement	–
Résultat financier	41,00	Maintenance du site web	1 540,00
		Paiement en ligne	300,00
		Fournitures de bureau	700,00
		Équipement informatique et logiciels	1 300,00
		Télécom + ADSL	400,00
		Expert-comptable honoraires	2 100,00
		Charges de copropriété	1 550,00
		Assurance	500,00
		Frais financiers	850,00
		Impôts, taxes et participation	560,00
		Missions et déplacements	1 954,00
		Organisation de réunions	1 000,00
		EDF GDF	900,00
		Eau	27,00
		Divers / petits travaux	500,00
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	450,00
Total recettes prévisionnelles 2023	14 691,00	Total dépenses prévisionnelles 2023	15 391,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 700,00
TOTAL	14 691,00	TOTAL	14 691,00

préparation du manuscrit (correction, harmonisation, mise en page et mise en ligne) et une part très limitée de l'impression. Un nouveau budget sera donc à établir l'an prochain

Le chapitre de gestion est équilibré cette année, ce qui mérite d'être remarqué. L'apport total des cotisations, soit 14 820 € n'accuse qu'une infime baisse par rapport à 2021 (soit -330 €). Par contre on enregistre une réduction substantielle des charges, de -3 235,71 € soit -18 %, due à la réduction sensible des amortissements (-772 € soit -61,5 %), à celle du poste de paiement en ligne maintenant sécurisé suite à la prestation élevée de l'an dernier (2 509 €) et à l'absence de nouvelle intervention sur notre site web après la refonte de l'an dernier (780 €). On notera également la mise à niveau de notre équipement informatique pour 2 319 € venant en complément des 1 241 € de l'an dernier.

Le compte du *BSPF* (et des Séances) permet de continuer de prendre en charge 100 % des frais de personnel (contre 80 % en 2016), tout en dégagant un bénéfice notable de 7 459 €, contre 8 183 € en 2021, 16 423 € en 2020, 8 663,79 € en 2019 et 4 416 € en 2018, 10 155 € en 2017. Ce résultat positif est lié au bon niveau des subventions publiques qui retrouve, avec 26 540 € en 2022, après le tassement de 2021 (à 21 631 €), le niveau des années précédentes: soit 27 671 € en 2020, 26 765 € en 2019, 23 860 € en 2018, 31 500 € en 2017, 27 000 € en 2016... Le montant des abonnements, avec 55 965 €, conserve le

niveau de 2021 (55 985 €) grâce à l'effet de l'augmentation des tarifs de cette année 2022 (+5 € pour les personnes physiques et +10 € pour les personnes morales). Les frais d'impression du *Bulletin* bien maîtrisés jusqu'à l'an dernier avec 26 560 € (25 557 € en 2020) accusent une augmentation notable en 2022 avec 30 305 € soit +14 %. Les frais de routage s'établissent eux à 5 737 € contre 6 474 € en 2022. Ceux d'expédition accusent aussi une très nette augmentation, passant de 598 € en 2021 (389 € en 2020) à 921 € cette année, soit +54 %, ce qui va devenir problématique. Une seule séance a été mise en ligne en 2022 (Séance Nice Cimo) ; on doit noter qu'un effort est demandé aux organisateurs pour accélérer la remise des manuscrits des quatre séances restant à traiter jusqu'en 2021. Nous considérons que le traitement des trois séances 2022 est à prendre en compte sur le budget de 2023.

Deux mémoires sont parus en 2022 : le M69 (Lolita Rousseau) en tout début d'année et le M70 (Janet Battentier) en juillet. Les titres prévus et subventionnés pour 2022 (M71 et M72) ne sortiront qu'au cours du premier semestre 2023 : des dépenses ont été engagées en 2022 et les moyens nécessaires pour boucler l'édition sont reportés en conséquence, soit 15 108 € restant à engager. Il en résulte que le niveau escompté des ventes (12 800 prévus) est loin d'avoir été atteint cette année et qu'un net recul est même enregistré, avec 7 492 € au lieu de 11 434 € en 2021 et 13 669 € en 2020. Il y a lieu d'être préoccupé par cette situation. Un regard – qu'il

COMPTES DES PUBLICATIONS
Prévision budgétaire de l'exercice 2023

B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	29 650,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i>)	32 000,00
Abonnement numérique France	3 300,00	Impression (séances)	–
Abonnement étranger	20 000,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	37 000,00
Abonnement numérique étranger	550,00	Routage	6 000,00
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	300,00	Honoraires mise au point manuscrits	31 890,00
Ventes num. <i>Bulletin</i> / articles France et étranger	120,00	Frais d'expédition	600,00
Port	70,00	Divers	200,00
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00		
Publicité et encartage	–		
Redevance CFC	400,00		
Redevance JSTOR	7 500,00		
Subvention CNL	4 000,00		
Subvention SDA Séances en ligne	8 000,00		
Subvention UMR Séances en ligne	6 000,00		
Reprise sur fonds dédiés 2022	10 500,00		
Reprise sur fonds dédiés 2021-2020	7 390,00		
Total recettes prévisionnelles 2023	110 280,00	Total dépenses prévisionnelles 2023	107 690,00
		Résultat comptable prévisionnel (excédentaire)	2 590,00
TOTAL	110 280,00	TOTAL	110 280,00

C. Éditions des non périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France et étranger	10 000,00	Impression	28 193,00
Port	2 500,00	Honoraires mise au point manuscrits	18 718,00
Subventions	30 000,00	Frais postaux	3 500,00
Reprise sur fonds dédiés	15 108,00	Transport	1 840,00
		Divers	1 000,00
Total recettes prévisionnelles 2023	57 608,00	Total dépenses prévisionnelles 2023	53 251,00
		Résultat comptable prévisionnel (excédentaire)	4 357,00
TOTAL	57 608,00	TOTAL	57 608,00

D. Événements

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Subvention SDA		Relecture et vérification manuscrits	31 597,00
Autres subventions	1 050,00	Secrétariat, mise en ligne, maintenance	1 500,00
Reprise sur fonds dédiés	30 300,00	Impression (1 ^{re} tranche)	4 500,00
		Frais d'expédition	
Total recettes prévisionnelles 2023	31 350,00	Total dépenses prévisionnelles 2023	37 597,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 6 247,00
TOTAL	31 350,00	TOTAL	31 350,00

faudrait approfondir – sur les dernières années montre que les parutions des actes des CPF en 2014 (Amiens) et 2020 (Bordeaux) ont stimulé les ventes sur deux ou trois années : 2015-2016 avec 18 360 et 14 459 €, 2020-2021 avec 13 669 et 11 434 €. Entre ces périodes, hors de « l'effet CPF », les ventes retombent, avec un ou deux titres parus, soit entre 9 613 (2018) et 3 206 € (2019). Jusqu'à présent le tirage est fixé à 300 exemplaires : il va falloir sans doute revoir notre politique éditoriale, même si le niveau de subventionnement reste à environ 70 %, ce qui permet de demeurer bénéficiaire sur ce chapitre, avec un résultat de +1 276 € cette année (+2 426 en 2021).

Enfin nous retrouvons la difficulté déjà pointée pour le *Bulletin*, soit l'augmentation des frais de transport, avec le déficit lié à la récupération des frais d'envoi postaux, dont le coût est de 2 295 € récupérés à hauteur de seulement 1 677 € (soit 73 %).

La préparation du manuscrit du CPF a suivi son cours comme on l'a vu. Une partie des dépenses a été prise en charge sur le reliquat des sommes rassemblées pour l'organisation générale. Pour ce qui concerne la trésorerie de la SPF, un reliquat de 8 800 € nous a été rétrocédé afin de poursuivre la préparation du manuscrit, relecture dont vérification des normes, puis mise en page.

SYNTHÈSE DES COMPTES 2022-2023

Synthèse des comptes de l'exercice 2022 (en euros)

Total recettes 2022	181 866,11	Total dépenses 2022	172 528,37
Résultat comptable excédentaire avant les variations de stocks			+9 337,74
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Total recettes 2022	211 866,11	Total dépenses 2022	202 528,37
Variation de stocks non-périodiques			252,35
Variation de stocks <i>BSPF</i>			-176,22
Total recettes 2022	211 866,11	Total dépenses 2022 (avec stocks)	202 452,24
Résultat comptable excédentaire après les variations de stocks			9 413,87

Synthèse du budget prévisionnel de l'exercice 2023 (en euros)

Total recettes prévisionnelles 2023	213 929,00	Total dépenses prévisionnelles 2023	213 929,00
Résultat comptable prévisionnel (équilibré)			-
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Total recettes prévisionnelles 2023	243 929,00	Total dépenses prévisionnelles 2023	243 929,00

Dans l'effort collectif engagé, je soulignais l'an dernier la qualité du travail de nos collaborateurs, ce que je réitère ici : Cécile Tardif, secrétaire-comptable de la SPF et véritable cheville ouvrière de l'association, avec maintenant plus de *vingt années* de présence assidue dans celle-ci, qui assure, avec compétence, sérieux et courage, les différentes tâches dans la voie tracée par le Conseil d'administration, partageant son temps de travail entre notre siège social à Paris XI^e et le Pôle éditorial de Nanterre ; Quentin Chambon, ayant succédé à Martin Sauvage, secrétaire de rédaction mis à disposition par le CNRS en tant qu'éditeur, qui, avec compétence et sérieux, oeuvre à la mise en page du *Bulletin* principalement. Dans la *situation difficile* que nous avons traversée, cette équipe, comme il a été dit par le président, a parfaitement résisté à cette épreuve et permis à la SPF de continuer sa mission. À mon tour je les en remercie très chaleureusement.

Prévision 2023

Pour 2023, nos prévisions s'équilibrent à **213 929 €** contre **181 866 €** de produits et **172 528 €** de charges en 2022 (147 930 € de produits et 138 914 € de charges en 2021), hors régulation des stocks et mise à disposition de personnel.

Cette importante augmentation budgétaire (+20 %) est liée au montant élevé des reports liés à la réalisation différée des projets (séances, mémoires) mais aussi à la prise en compte de la première tranche du budget de publication des *Actes* du CPF de Toulouse 2021, à hauteur de 37 597 € de charges prévues. Il inclut un volume substantiel de subventions (dont reports), à hauteur de 109 798 € (51,7 %), dont 87 498 € (reports 32 998) pour les projets habituels (*BSPF*, Séances et Mémoires) et 30 300 € (report) pour l'édition des Actes du CPF. Les subventions sollicitées en 2023 s'élèvent à 48 000 € soit 22,6 % du budget total.

Les frais de personnel SPF, soit **37 000 €** (17 % de la dépense), sont, comme l'an dernier, entièrement imputés au chapitre du *Bulletin*. Est également mentionnée, hors bilan, la valorisation du personnel CNRS mis à disposition, soit **30 000 €**, ce qui porte notre dépense totale à 242 429 € pour réaliser le programme prévu. L'aide du CNRS pour ce poste représentera donc, en 2023, 12,4 % du budget total de l'association.

Le chapitre de gestion est présenté avec le léger déficit habituel, soit -700 €, avec **14 691 €** de recettes et **15 391 €** de charges. Après la dépense exceptionnelle d'équipement informatique en 2022, nous avons ramené la prévision de cette même ligne à 1 300 € pour un complément de fournitures. Nous reconduisons les autres montants, à l'exception de la prise en charge de frais de déplacement passant à 1 954 € (au lieu de 311 en 2022) afin de favoriser la participation des administrateurs aux réunions du CA, après une longue période de recours systématique à la visioconférence.

Le chapitre du *Bulletin* (et du *Supplément*) est légèrement bénéficiaire avec **110 280 €** (contre 97 066 € en 2022) en recettes et **107 690 €** (contre 89 607 € en 2022) en dépenses. Les montants d'impression sont réajustés à +6,6 % en fonction des hausses du papier ; les frais salariaux sont sensiblement reconduits. Par contre, on note un montant important d'honoraires de mise au point des manuscrits des Séances, soit 31 890 € au lieu de 17 050 €, montant globalisé lié au report des moyens restant à engager pour finaliser le traitement des 7 séances en cours. Nous répercutons sur les recettes d'abonnements l'érosion du nombre d'adhérents qui se traduira en 2023 par une baisse des recettes (-4,5 % prévus), non compensée comme en 2022 par l'augmentation des tarifs, selon la programmation instaurée depuis 2018. Nous reconduisons le montant de subvention pour le bulletin en faisant passer celle des Séances à 8 000 €. Il s'agit de soutenir l'effort financier que nous engageons pour dynamiser

l'édition de celles-ci, grâce au recours à la prestation régulière d'une secrétaire de rédaction extérieure. Un soutien financier sera demandé dorénavant aux organisateurs des Séances.

Il nous faut, à l'occasion de cette assemblée générale, fixer le montant des tarifs (adhésion et abonnement) pour 2024. La prudence nous incite, comme il y a deux ans, à appliquer la même augmentation (soit 5 à 10 €) que pour 2022 qui a permis de maintenir la recette cette année, soit 55 965 € contre 55 985 en 2021, en dépit de l'érosion du nombre d'adhérents détaillée dans le Rapport moral. Précisons que la baisse des recettes d'abonnement avait été de -4,7 % entre 2020 et 2021. Le Bureau est particulièrement attentif à l'équilibre du budget du *Bulletin* qu'il faut garantir, d'abord à moyen terme : des solutions sont à l'étude pour compenser la perte financière liée à l'érosion régulière du nombre d'adhérents constatée ces dernières années qui, il faut le dire, génère une certaine incertitude face à l'avenir. Il s'agit bien de conduire une prospective raisonnée et réaliste face à cette décroissance de façon à amortir ses effets néfastes prévisibles, en programmant et générant les recettes indispensables, qu'elles soient ordinaires ou exceptionnelles. Cette méthode a l'avantage, en anticipant la prise en compte des difficultés, de conserver une ligne de confiance, ce qui est capital face à l'engagement que nous avons pris face à nos adhérents. C'est, en somme, ce que nous avons fait depuis 2018 en instaurant l'augmentation bisannuelle, régulière et minime, des abonnements, qu'il nous faut continuer d'appliquer et adapter.

Les éditions non périodiques des Mémoires, avec des recettes de 57 608 € (contre 40 782 € en 2022) et des charges de 53 251 € (contre 39 505 € en 2022), enregistrent un bénéfice de +4 357 €. La parution des deux mémoires en cours (M70-M71) est prévue pour le premier semestre ; s'ajouteront deux nouveaux titres dont les manuscrits vont être traités au cours de l'année. Ils devraient bénéficier d'un bon niveau de subventions, selon nos demandes, soit 30 000 € (75 % de la dépense totale prévisionnelle de l'édition, mise au point des manuscrits, impression et expéditions comprises). On notera qu'une partie des expéditions d'ouvrages (contrepartie remise aux financeurs, hommages, service de presse...) reste à charge de la SPF, estimée à 1 000 €. Nous avons évalué nos ventes à hauteur de 10 000 €, en fonction des nouvelles parutions, en espérant, cette année, revenir au bon niveau de 2021.

L'édition des *Actes* du Congrès préhistorique de France (CPF de Toulouse 2021) va être concrétisée en 2023, dans sa première tranche, avec la mise en ligne des articles en accès gratuit, comme convenu. Le budget prévisionnel global présenté à l'AG de 2021 est devenu caduc du fait de la réduction de 50 % de la subvention octroyée par la SDA, sur avis du SPDRA. Les autres financeurs ont répondu globalement à notre attente. Le montant disponible total est de 31 350 € : il permet de boucler la préparation de l'édition en ligne du manuscrit qui sera effective dans le courant de l'année 2023, selon des modalités qu'il reste à fixer en fonction du nombre de

volumes retenu. La dépense prévisible est de 37 597 €, générant un déficit de -6 247 €. On notera qu'une provision pour une première tranche d'impression a été inscrite à hauteur de 4 500 €.

La réalisation complète de ce projet éditorial majeur de la SPF, soutenue par un budget conséquent, prévoyant, comme établi l'an dernier, une double édition, en ligne en accès libre et en impression à titre onéreux, devrait donc s'étendre sur deux exercices budgétaires à partir de 2023. La SPF estime qu'un lot d'ouvrages est à prévoir pour être remis gracieusement aux financeurs ainsi qu'aux organisateurs et responsables des sessions qui ont porté ce vaste projet jusqu'à son terme. Il est envisagé, par ailleurs, une édition sur la base d'une souscription dont les modalités financières seront étudiées en 2023, pour entrer dans le budget prévisionnel 2024. Par avance, nous remercions tous les acteurs associés à la réalisation de ce projet ambitieux, organisateurs, communicants, institutions de recherches, instances publiques et privées pour leur engagement aux côtés de la SPF, au service de la valorisation et de la diffusion la plus large de la connaissance.

C'est sur ces paroles optimistes qu'il me reste à remercier chaleureusement, une nouvelle fois, nos adhérents fidèles qui constituent le socle, mais aussi la *force*, de notre association et les instances publiques qui, par leur écoute et leurs subventions assidues, 76 590 € en 2022 (dont CPF pour 28 800 €) soit 42 % des recettes, contre 41 826 € et 28,3 % en 2021, soutiennent notre activité éditoriale dont la renommée dépasse largement nos frontières : le ministère de la Culture et de la Communication (sous-direction de l'archéologie) pour toutes nos publications, le Centre national du Livre (CNL) pour le *Bulletin*, l'Inrap, les UMR, les collectivités territoriales et des structures privées pour les non périodiques. Enfin, il faut rappeler l'aide que nous apporte le CNRS depuis 2011, avec l'affectation d'un éditeur/secrétaire de rédaction chargé du *Bulletin*, au sein du Pôle éditorial de la MSH Monde auquel nous sommes rattachés.

Le trésorier
Daniel MORDANT

BILAN DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE 2022

Le *Bulletin de la Société préhistorique française* totalise, en 2022, 756 pages (189 pages en moyenne par livraison), un chiffre en baisse par rapport à celui de l'année 2021 (804 pages). Le premier numéro de l'année (1-2022) était le moins fourni, avec 172 pages. Sur ces 756 pages, on compte 508 pages d'articles, 60 pages de moins qu'en 2022, c'est-à-dire l'équivalent d'un gros article. Les 143 pages de deuxième partie (vingt-cinq de moins que l'année dernière) se répartissent entre 62 pages d'annonces de la Société et 81 pages d'actualités scientifiques.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Articles proposés	31	31	31	24	20	18	17	17
Articles refusés (et abandonnés, à partir de 2010)	11	7	2	4	2	2	1	1
Délai proposition-avis	3 mois	2,6 mois	2,4 mois	61 jours (2 mois)	173 jours (5,5 mois)	113 jours (3,75 mois)	143 jours (4,7 mois)	143 jours (4,7 mois)
Délai proposition-parution	9 mois	10,5 mois	9 mois	236 jours (env. 8 mois)	251 jours (env. 8 mois)	164 jours (5,5 mois)	202 jours (6,7 mois)	197 jours (6,5 mois)

Tabl. 4 – Évolution du traitement des articles soumis.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pages utiles	804	818	808	804	832	872	804	844	816	748	804	756
Nombre d'articles	31	27	26	26	18	22	23	22	21	16	17	16
Pages de première partie	588	594	508	524	600	615	615	580	572	495	569	508
Pages par article	19	22	20	20	33	28	26,56	26,3	27,2	32,4	33,4	32
Auteurs par article	3	3,6	3	3	4,6	4	3,39	2,81	4	4,44	4,7	4
Pages de deuxième partie	200	180	190	184	168	186	123	128	141	128	162	143

Tabl. 5 – Évolution du nombre de pages et d'articles publiés, du nombre d'auteurs par article.

Bulletin 2022	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	Total
---------------	------	------	------	------	-------

Nombre d'articles					
Paléo. ancien et moyen	1	0	1	0	2
Paléo. supérieur	1	1	1	1	4
Mésolithique	1	0	0	0	1
Néolithique	2	3	0	0	5
Âge des Métaux	0	0	2	2	4
Total articles	4	4	4	4	16

Nombre de pages					
Paléo. ancien et moyen	28	29	41	0	69
Paléo. supérieur	10	42	26	25	103
Mésolithique	0	0	0	28	28
Néolithique	52	98	0	0	150
Âge des Métaux	0	0	74	84	158
Total	139	171	141	118	569

Tabl. 6 – Répartition des articles par Bulletin et période.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Paléolithique	19%	44%	44%	27,5%	23,79%	24,13%	26,2%	7,6%	19,2%	33,5%
Mésolithique	27%	4%	16%	8%	16,38%	17,58%	12,9%	17%	4,6%	5,5%
Néolithique	42%	33%	22%	38%	24,31%	41,03%	36,5%	61,4%	43,9%	29,5%
Chalcolithique-Bronze	8%	9%	8%	17,5%	17,84%	12,75%	24,3%	13,9%	32,3%	31%
Âge du Fer	4%	3%	8%	7%	4,91%					
Articles diachroniques	–	5%	–	–	17,84%	4,48%	–	–	–	–

Tabl. 7 – Les champs chronologiques de la revue (en % de pages utiles publiées depuis 2013).

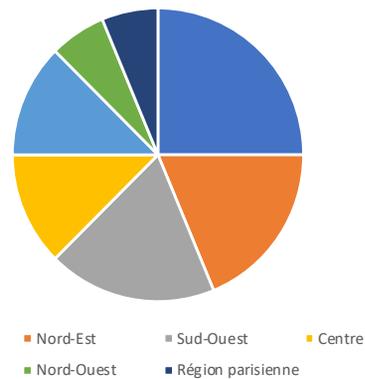


Fig. 1 – Articles publiés par zone géographique concernée.

Institutions de rattachement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CNRS	23,19%	30,43%	28%	11,62%	22,22%	19,35 %	20,9 %	16,9 %	20 %	23,5 %
Inrap	26,09%	8,70%	21%	9,3%	9,88%	20,96 %	7,4 %	15,5 %	25 %	20,5 %
Étudiants et post-docs	5,80%	4,35%	15%	16,27%	12,35%	19,35 %	8,6 %	5,6 %	8,75 %	1,5 %
Étrangers	5,80%	23,19%	14%	27,9%	11,11%	6,45 %	24,6 %	32,5 %	7,5 %	12,5 %
Université	5,80%	8,70%	8%	10,46%	9,88%	16,12 %	17,2 %	22,5 %	25 %	26 %
Bénévoles et autres	27,50%	24,64%	7%	3,48%	14,81%	8,06 %	1,2 %	2,8 %	3,75 %	1,5 %
Culture	4,35%	8,70%	3,6%	6,97%	1,23%	1,61 %	3,7 %	1,4 %	0 %	6 %
Organismes privés	–	7,25%	1%	9,3%	9,88%	4,83 %	8,6 %	1,4 %	7,5 %	4,5 %
Collectivités territoriales	1,45%	4,35%	–	4,65%	8,64%	3,22 %	7,4 %	1,4 %	2,5 %	3 %

Tabl. 8 – Institutions de rattachement ou statuts des auteurs ayant publié dans le *Bulletin* entre 2013 et 2022.

Première partie : les articles

En 2022, le *Bulletin* a publié 16 articles (un de moins que l'année dernière) et la taille moyenne des articles est de 33,4 pages, un chiffre inchangé lui aussi par rapport à 2021.

En 2022, dix-sept propositions d'articles ont été reçues, comme en 2021. Un seul article a été refusé par le comité de lecture, comme en 2021. Parmi les seize articles retenus en 2020, dix ont été publiés dans l'année (neuf en 2021). En 2022, deux articles ont été publiés en anglais, toujours comme en 2021. Tous les autres articles ont été proposés en français. Les principaux chiffres-clés sont donc stables.

En 2022, le délai entre la proposition de l'article et le bon à publier donné par les rapporteurs est de 143 jours, un chiffre identique, au jour près, à celui de l'année dernière (à noter que, comme l'année dernière, nous avons écarté de ce calcul un article qui avait été soumis en 2021, puis laissé de côté par les auteurs.) Le délai moyen entre la proposition de l'article et la parution dans le *Bulletin* est passé à 197 jours (six mois et demi, un chiffre proche des 202 jours de 2021). Le délai moyen entre le bon à publier et la parution a baissé de dix jours, à 62,5 jours, ce qui reste acceptable en termes de contraintes de production.

En 2022, l'âge du Bronze est la période la plus représentée dans la première partie du *Bulletin*, en nombre de pages (158 pages, soit 31 %), suivi du Néolithique (150 pages, 29,5 %), du Paléolithique récent (103 pages, 20 %), du Paléolithique ancien (69 pages, 13,5 %) et du Mésolithique (un seul article de 28 pages, 5,5 %). L'ensemble du Paléolithique (ancien et récent) totalise 172 pages (34 %), devant les autres périodes. La répartition entre les périodes apparaît ainsi encore plus équilibrée qu'elle ne l'était auparavant.

Les articles non localisés régionalement (ceux de Nicole Pigeot, des époux Paillet, d'Albert Jambon *et al.* sur les premiers fers en France et de Gauvrit Roux et Pétillon sur les armes de chasse magdaléniennes) sont au nombre de quatre. Cette année, le Sud-Ouest (Tautavel et la Charente) et le Nord-Est (vallée de l'Asine, Alsace, Oise) sont bien représentés (trois articles). Le Centre

et l'étranger (Belgique et Italie) totalisent chacun deux articles. La région parisienne et le Nord-Ouest (Morbihan) un article. Le Sud-Est n'est pas représenté.

On dénombre 64 auteurs pour les seize articles publiés dans le *Bulletin* en 2022, soit une moyenne de 4 auteurs par article, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année passée. Les articles sont signés par un à dix auteurs. Quatre articles ont été signés par un seul auteur, trois par deux auteurs, deux par trois à quatre auteurs, quatre par cinq à sept auteurs, trois par sept à dix auteurs.

Sur ces 64 auteurs, comme d'habitude, les auteurs rattachés à l'Inrap, au CNRS et à l'Université sont les plus nombreux, à parts à peu près égales, et représentent ensemble 70 % du total. Les étrangers comptent pour 12,5 % (soit un huitième).

En 2022, on compte pour la première fois deux articles de plus de cinquante pages. Deux articles également entre 40 et 49 pages et entre 30 et 39 pages. Comme en 2021, on dénombre neuf articles faisant entre 20 et 29 pages. On compte un seul article de moins de 20 pages (à noter toutefois qu'il s'agit d'un cas particulier, celui de la publication posthume de Nicole Pigeot).

Le secrétaire de rédaction, Quentin CHAMBON
et le rédacteur en chef, Ludovic MEVEL

Deuxième partie

La deuxième partie est accessible en ligne dès la parution du *Bulletin*. Elle regroupe des comptes rendus d'ouvrages récents et de colloques, des résumés de thèses et des articles courts d'actualités. La force de cette partie du *Bulletin* reste la rapidité de publication (quatre mois en moyenne). Cette réactivité permet de donner rapidement une bonne visibilité à une thèse récemment soutenue ou encore de faire très vite état d'une découverte particulière qui pourra faire l'objet plus tard d'un article plus approfondi dans la première partie. Nous encourageons ainsi les jeunes docteurs à nous soumettre leurs résumés, mais aussi les collègues de l'archéologie préventive à ne pas hésiter à publier un article d'actualité sur leurs découvertes avant le dépôt de leurs rapports et la publication d'articles plus détaillés. L'année 2022 a été

marquée par légère hausse des recensions d'ouvrages (10 contre 8 en 2021) grâce à l'aide de Catherine Dupont. Si jusqu'à présent la politique de la revue consistait à refuser les soumissions des comptes rendus spontanés, celle-ci a récemment évolué et ce type de contributions est désormais possible dans des conditions très cadrées (après discussion du comité de rédaction). Une baisse importante des soumissions d'articles d'actualité vient compenser cette nouvelle positive (11 contre 25 en 2021). En ce qui concerne les thématiques abordées en 2022, après un première dynamique d'augmentation l'année dernière, le Paléolithique aura été en 2022 la période la plus concernée par des contributions dans la deuxième partie du bulletin. La fréquence des articles traitant de Protohistoire est stable même si elle reste plutôt basse.

Le responsable de la deuxième partie du *Bulletin*
Nicolas NAUDINOT

LA SPF SUR INTERNET EN 2022

La fréquentation du site prehistoire.org est toujours en progression. Elle atteint ou dépasse les 100 000 visites par mois. Le site attire adhérents, diffuseurs et amateurs amenés par les moteurs de recherche ou la lettre d'information mensuelle (2 300 adresses).

Les visiteurs peuvent y consulter les documents en libre accès, adhérer à l'association, s'abonner au *Bulletin* et/ou acheter les mémoires dans la boutique en ligne.

La rubrique « Ailleurs, autour de la préhistoire » est mise à jour « au fil de l'eau » et alimente la lettre d'information mensuelle (congrès, cours et formations, expositions, fouilles, nouveautés du web et publications récentes). Plus de 300 informations ont été mises en ligne en 2022.

Le *Bulletin de la Société préhistorique française* est analysé dans de nombreuses bases de données interna-

tionales parmi lesquelles Dialnet, Pascal et Francis du CNRS, Scopus, SciMago et Mir@bel.

Les articles sont en accès libre sur plusieurs portails sous différentes modalités :

- HAL : 2022 a vu la création d'une collection HAL pour le Bulletin de la SPF. Les articles y sont disponibles dès parution en version non maquettée, en conformité avec la politique de science ouverte dans laquelle la Société préhistorique française s'inscrit.

- Persée : plus de 500 000 requêtes d'articles en 2022 (480 000 consultés en ligne et 28 000 téléchargés en PDF) soit une moyenne de plus de 42 000 requêtes par mois. Les demandes s'étalent sur toutes les années de publication depuis 1904.

- JStor : le bulletin est également très consulté sur cette bibliothèque numérique américaine, fréquentation traduite par un apport financier non négligeable.

- Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, permet l'accès aux années 1904-1943.

Le nombre d'abonnés au compte Twitter (@SPF_Infos) progresse régulièrement et atteint maintenant près de 2300 abonnés.

La SPF est présente sur le réseau international Academia où elle est suivie par plus de 500 personnes et institutions de nombreux pays. Elle signale les références et sommaires des bulletins, des séances en accès libre, des congrès et des mémoires et figure dans le top 4 % des profils les plus visités.

Enfin, depuis 2012, toutes les références des publications de la SPF sont intégrées à une base de données Zotero en accès libre permettant l'établissement de notes et bibliographies.

Les responsables du site Internet
Dominique COMMELIN